

Maintien et actualisation des compétences de l'acteur en Prévention des Risques liés à l'Activité Physique

Cette formation permet de continuer à agir efficacement pour la santé et la sécurité au travail en actualisant et en renforçant les compétences de l'acteur en PRAP.

DEMANDE DE DEVIS

Durée de la formation : 7h



Public concerné

- Salarié(s) titulaire(s) du certificat « acteur PRAP »

Objectifs

- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement
- Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues
- Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention
- Maintenir ses compétences « d'acteur PRAP »

Programme

- Focus sur les situations concernées dans le document unique
- Veille réglementaire et technique : nouveaux outils INRS / CARSAT
- Rappel sur les principes de sécurité et d'économie d'effort
- Rappel sur les différents équipements mécaniques et aides à la manutention
- Certification des participants à partir d'un film de situation de travail (de votre site) choisi au préalable avec l'interlocuteur du site

Méthodes pédagogiques

- Méthodes didactique (partie théorique)
- Méthodes active et participative (partie pratique)
- **Évaluation** : Rédaction d'analyse de situations de travail et proposition d'amélioration des conditions de travail, pouvant alimenter le document unique au travers de la grille du dispositif INRS/CARSAT
- **Certification** : Attestation individuelle de fin de formation remise aux participants

Si le salarié acquiert les compétences, un certificat d'Acteur Prévention des risques liés à l'activité physique lui est délivré par l'INRS